

ACTUALITÉS

ÉCOPÔLE

Les travaux de l'avenue Vanderbilt se poursuivent

Le 8 octobre 2019, la ville de Carrières-sous-Poissy et l'EPAMSA ont présenté aux riverains, lors d'une réunion publique, la dernière phase de travaux sur l'avenue Vanderbilt. Prévus jusqu'à la fin du premier semestre 2020, ces travaux vont permettre la réalisation du tapis de finition de la chaussée et des stationnements, les aménagements du quai et la pose du mobilier urbain. Véritable trait d'union entre la ville et le futur parc, l'avenue Vanderbilt constitue un élément clé pour reconnecter l'urbain à la nature dans le cadre de l'aménagement du quartier d'activités Écopôle. ─



Avenue Vanderbilt



Mantes Innovaparc

MANTES INNOVAPARC

De nouvelles étapes

Après les réunions de concertation en février et mars 2019, dont le bilan est présenté au Conseil d'administration de l'EPAMSA, l'aménagement de Mantes Innovaparc se poursuit. Les travaux de la Cité artisanale (ACTINEOS) ont débuté en août. Développé par Granitic et construit par GSE, ce programme comprend 18 surfaces d'activités de 150 m² en moyenne et deux plateaux de bureaux de 300 m² destinés à des PME et des TPE. Conçu par Apside architecture, cet ensemble s'inscrit dans le prolongement de l'hôtel d'entreprises Inneos. À noter également, la livraison du bâtiment d'activités "Pythagore". ─

PASSERELLE POISSY/CARRIÈRES-SOUS-POISSY

La future passerelle lauréate de l'Appel à projets
« Fonds mobilités actives – Continuités cyclables »

Passerelle Poissy - Carrières-sous-Poissy

Le futur ouvrage dédié aux mobilités douces entre Poissy et Carrières-sous-Poissy fait partie des 152 lauréats de l'Appel à projets « Fonds mobilités actives – Continuités cyclables ». Lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, cet Appel à projets vise à accompagner les territoires dans leur transition vers une mobilité quotidienne plus active et dans leurs projets d'aménagements cyclables. La réalisation de cette passerelle est portée par l'EPAMSA en tant que maître d'ouvrage délégué pour la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise. ─

EN BREF

PARTENARIAT

L'EPAMSA intègre
la gouvernance de
l'agence Choose Paris
Region

Développer les synergies entre les territoires, s'inscrire dans une démarche collective collaborative : c'est l'objectif de la nouvelle gouvernance de Choose Paris Region, l'agence de promotion et d'attractivité internationale de la Région Île-de-France. Dans ce cadre, l'EPAMSA a rejoint en septembre la gouvernance de l'agence au sein du Collège « Territoires ». Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de l'EPAMSA de participer au développement de l'attractivité de la Région et du territoire de la Vallée de Seine.

PRIX REGIOSTARS 2019

Le projet Climate Active
Neighbourhoods
récompensé

Les prix REGIOSTARS, décernés par l'Europe, récompensent chaque année des projets régionaux innovants. Le 9 octobre dernier, le projet Climate Active Neighbourhoods (CAN) a remporté le Prix REGIOSTARS dans la catégorie « Construire des villes résilientes au changement climatique ». L'EPAMSA est partenaire de ce projet via Interreg North West Europe (NWE) dans le cadre des Contrats de Performance Énergétique mis en place dans des copropriétés du Val Fourré à Mantes-la-Jolie.

La Lettre DE L'EPAMSA



Ouverture de la passerelle Mantes-la-Jolie - Limay le 20 septembre 2019

PASSERELLE MANTES-
LA-JOLIE – LIMAY :
PREMIÈRE TRAVERSÉE !

Le 20 septembre dernier, plus de 400 personnes s'étaient donné rendez-vous à Mantes-la-Jolie pour l'inauguration de la passerelle dédiée aux mobilités douces. Depuis, l'engouement ne fait que croître : piétons et cyclistes se sont désormais approprié cette promenade sur l'eau. Longue de 204 mètres, la passerelle sécurise les déplacements entre Mantes-la-Jolie et l'Île aux Dames et améliore la qualité de vie des riverains. Dans son prolongement, le vieux pont permettant d'achever la liaison avec Limay sera restauré. Les travaux débuteront au cours du premier trimestre 2020. ─

ÉDITO

Contribuer à l'aménagement durable et équilibré du territoire constitue la ligne de conduite que s'est fixée l'EPAMSA pour concevoir de véritables lieux d'activités et de vie adaptés aux besoins de demain.

Pour mener à bien sa mission, l'EPAMSA met en œuvre ses différents savoir-faire comme en témoigne la riche actualité de ce second semestre 2019 marqué par l'aboutissement de projets et le lancement de nouvelles initiatives : inauguration de la passerelle dédiée aux mobilités douces entre Mantes-la-Jolie et Limay, désignation du Groupe Pichet, lauréat de l'appel à idées pour la réalisation d'un macrolot sur Mantes Innovaparc, lancement d'un appel à projets d'initiatives privées pour requalifier la Boucle de Chanteloup. Ces différentes opérations illustrent la large palette de métiers et l'expertise de l'EPAMSA mises au service du territoire de la Seine Aval, au bénéfice des habitants et des entreprises.

Emmanuel Mercenier,
Directeur général

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.EPAMSA.FR



Dossier

AMÉNAGEMENT DE LA BOUCLE DE CHANTELOUP : AVIS AUX OPÉRATEURS INNOVANTS !



La boucle de Chanteloup

À l'intérieur du méandre de la Seine, la Boucle de Chanteloup a longtemps été considérée comme une zone « servante » de l'urbanisation environnante (champ d'épandage pour le compte de la ville de Paris entre 1890 et 2002, culture vivrière, apport de gadoue, traitement de déchets...). Ce territoire d'une surface d'environ 700 hectares, à cheval sur les communes de Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes et Andrésy, est dénaturé par les dépôts sauvages de déchets et la pollution des sols.



La boucle de Chanteloup

Après plusieurs séries de réflexions et de projets d'initiative publique, il existe aujourd'hui la volonté d'agrèger l'ensemble de ces démarches pour créer un projet global et faire face aux problématiques majeures du site en axant plus précisément l'étude opérationnelle sur environ 330 hectares situés à l'est de la RD190.

Réhabiliter la Boucle de Chanteloup

Le 24 septembre dernier, un comité de pilotage coprésidé par le Préfet des Yvelines et le Président de la Communauté urbaine de GPS&O s'est tenu en présence du Président du Conseil départemental des Yvelines, de représentants du Conseil régional d'Île-de-France, de la Préfecture de région, de l'établissement public foncier, de la députée de la circonscription et des quatre maires concernés.

L'objectif ? Définir les actions opérationnelles et le calendrier relatifs au nettoyage et à la réhabilitation de ce site.

À cette occasion, les partenaires ont confié à l'EPAMSA la responsabilité de coordonner les études et actions nécessaires à la réussite de la restructuration de la Boucle de Chanteloup. Sans attendre, l'EPAMSA a lancé le 1^{er} octobre dernier un appel à projets d'initiatives privées pour faire émerger sur ce site un projet d'ensemble, conjuguant développement environnemental et économique.

En parallèle, le département des Yvelines engagera une première tranche de nettoyage et de tris début 2020 avec la commune de Carrières-sous-Poissy. Ces travaux seront poursuivis et étendus sur l'ensemble du site par le lauréat de l'appel à projets.

Faire émerger un projet d'ensemble

À travers cette démarche, l'EPAMSA souhaite faire naître un projet global mêlant projet économique, projet paysager et projet environnemental afin de restructurer la Boucle de Chanteloup de manière pérenne. Stopper les dépôts sauvages, sécuriser le site, améliorer la qualité des sols, favoriser un développement économique local respectueux de l'environnement, revaloriser l'image de la plaine : tels sont les objectifs de l'EPAMSA et des acteurs concernés.

Pour y répondre, le but est de réunir des groupements pluridisciplinaires autour d'un porteur de projet économique, d'un paysagiste-urbaniste et d'un écologue. Cet appel à projets d'initiatives privées s'adresse ainsi à l'ensemble des acteurs de l'aménagement, de l'économie, de l'industrie, de l'agriculture... souhaitant mettre en commun leurs compétences pour le devenir de la Boucle de Chanteloup.

Pour l'EPAMSA, cette démarche doit s'accompagner de solutions novatrices pour répondre aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux d'aujourd'hui. L'innovation est notamment attendue dans la programmation et les usages imaginés, dans l'exemplarité environnementale, dans la démarche sociale par le biais d'une insertion professionnelle active mais également dans le montage opérationnel et le modèle économique du projet. Souhaitant créer les conditions d'un dialogue constructif, l'EPAMSA organisera des ateliers de travail pour privilégier les échanges avec le comité technique. La sélection du projet lauréat est attendue au printemps 2020. ─

Mantes Innovaparc : vers un quartier d'activités productif et durable !



Le futur quartier d'activités productif

À l'issue d'un concours d'idées innovant, le projet du Groupe Pichet a été retenu à l'unanimité du jury. À la fois créatif et évolutif, il dessine un macrolot tourné vers l'agriculture urbaine...

En conjuguant développement urbain et durable, ville et nature, tradition et innovation, le projet « Made In Mantois » a étonné et séduit le jury, le 21 juin dernier. L'équipe composée du groupe Pichet et de deux cabinets d'architectes, Badia Berger et Ilmelgo, aménagera donc le macrolot de 40 000 m² situé en façade d'Innovaparc.

Une tradition renouvelée

Le principe du projet lauréat ? Concevoir une partie du quartier d'activités tournée vers l'agriculture urbaine et les filières locales. Les productions issues de l'aquaponie (associant l'aquaculture et l'hydroponie), de la permaculture et de la pisciculture pourront ainsi être transformées sur place. À sa manière, « Made In Mantois » renoue avec la tradition agricole très forte du territoire. Le projet sera d'ailleurs développé en synergie avec les producteurs et les acteurs locaux de l'agriculture. Cette volonté d'ancrage local s'illustre également par la création d'un espace dédié aux publics, qu'ils soient habitants, associations, centres de formation... Il sera animé par la start-up Merci Raymond, acteur innovant de l'agriculture urbaine. La partie énergétique et mobilité du projet sera gérée par EDF.

Des serres installées sur les toits

Projet de développement urbain et de développement économique, « Made In Mantois » se veut également un « projet de paysage » comme le souligne Christian Devillers, urbaniste de la ZAC Mantès Innovaparc. Un paysage qui sera rehaussé par la création de grandes serres, installées sur les toits d'un rez-de-chaussée occupé par des locaux d'activité. Enfin, comme l'a souhaité l'EPAMSA, l'évolutivité est inscrite dans l'ADN du futur quartier : il devra pouvoir s'adapter aux nouveaux et futurs modes de travail, en développant des démarches innovantes, programmatiques, environnementales... Ainsi, l'ensemble du programme a été pensé pour évoluer dans le temps, notamment grâce à des bâtiments réversibles. ─